



# Contrat Territorial Déchet SMIEEOM Val de cher

## Rapport final Décembre 2009

Président : Michel TROTIGNON  
Chargée de mission : Carine VALLET

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
<b>INTRODUCTION</b> .....	3
1 - Le point sur la gestion globale des déchets du territoire .....	4
2 - Les actions réalisées ou en cours et les résultats obtenus .....	5
3 - La gestion du programme d'actions .....	10
4 - La valorisation du programme d'actions.....	11
5 - Les formations.....	12
6 - Evaluation en fin d'accord de partenariat .....	13
<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b> .....	21

## INTRODUCTION

Le Contrat Territorial Déchet du SMIEEOM VAL DE CHER a été signé le 28 Décembre 2006.

**Il définit les engagements réciproques** de l'ADEME et du SMIEEOM VAL DE CHER pour mener à bien différents projets tels que :

- Equiper le Biocentre de manière à produire un compost de qualité,
- Mettre en place de nouvelles collectes (DASRI, DEEE, HUA...),
- Sensibiliser les différents publics à la prévention...

**Ce rapport présente un bilan du partenariat pour la période 2006-2009, il fera un point sur :**

- La gestion globale des déchets du territoire sur cette période ;
- Les actions réalisées et les résultats obtenus ;
- La gestion et la valorisation du programme d'actions ;
- Les bénéfices des formations suivies.

## 1 - LE POINT SUR LA GESTION GLOBALE DES DECHETS DU TERRITOIRE

En 2009, le SMIEEOM Val de Cher compte 39 communes, représentant une population totale de 47 267 habitants.

Pour mémoire, en 2006, le SMIEEOM comptait 41 communes, soit 48 244 habitants.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la quantité de déchets entre 2006 et 2009.

### Bilan de la gestion des déchets : évolution 2006 / 2009 (Janvier à octobre)

Type de déchets	Tonnages collectés		Production moyenne par type de déchet (kg/hab./an)		Evolution de la production de déchet en %
	2006*	2009 (de janvier à octobre)	2006*	2009 (de janvier à octobre)	
<b>Ordures Ménagères (49.70 % / T 2009)</b>	15 507.00	11 532.34	321.43	292.78	-8.91%
<b>Objets Encombrants (0.74% / T 2009)</b>	484.00	171.20	10.03	4.35	-56.68%
<b>Emballages (1,80 % / T 2009)</b>	365.00	416.83	7.57	10.58	39.87%
<b>Papiers (4.00 % / T 2009)</b>	1 042.00	927.23	21.60	23.54	8.99%
<b>Verres (7.11 % / T 2009)</b>	2 004.00	1 649.66	41,54	41.88	0.82%
<b>Déchetteries (36,66 % / T 2009)</b>	10 226.00	8 505.73	211.96	215.94	1.88%
<b>Totaux</b>	<b>29 828.00</b>	<b>23 203.01</b>	<b>618.27</b>	<b>589.07</b>	<b>-4.08%</b>

### Conclusions :

La baisse des tonnages constatés en 2007 / 2008 est confirmée pour ce début d'année 2009, il s'agira de confirmer cette tendance même si les mois les plus producteurs de déchet ne sont pas encore passés.

La production de déchets ménagers (OM + DR) a diminué de 6 % en 3 ans passant de 392.13 à 368.78 kg/hab./an.

Afin de continuer sur cette lancée et d'induire une réelle baisse des tonnages collectés en OMR, le syndicat a lancé une enquête de conteneurisation en mars 2009, cette dernière a pour objet de doter les foyers d'un nouveau bac pour les OMR (mieux dimensionné) afin d'encourager les foyers à pratiquer le tri sélectif et à se rendre en déchèterie.

Durant la période 2006 / 2009, la collecte sélective n'a cessé de progresser passant de 70.70 à 76 kg/hab./an, soit une progression de 7.5 %.

Le taux de valorisation des déchets a progressé de plus de 2 points durant cette période.

La communication sur la prévention n'a pas encore fait ses preuves, il y'a cependant un transfert des déchets ménagers vers les déchets recyclables.

Le ratio collecté en déchèterie a fortement augmenté ces 5 derniers mois alors que la tendance était à la baisse depuis ces 2 dernières années (en moyenne 205 kg/hab./an), il s'agira de refaire un point en fin d'année pour avoir une vision plus précise.

## 2 - LES ACTIONS REALISEES ET LES RESULTATS OBTENUS.

Vous trouverez ci-dessous un point des résultats obtenus pour chacune des actions du contrat de partenariat.

En annexe, vous trouverez pour chacune des actions :

- La fiche actions
- La fiche résultat

### BIOCENTRE

#### ➤ Optimisation et suivi de la plateforme de compostage (Action 3)

Afin de diminuer les coûts de gestion, le syndicat a procédé en 2006, à l'acquisition de matériels (Cribleur, broyeur).

Le tonnage entant pour 2008 est de 5 728.80 T dont 4 439.72 T de DV issu des déchèteries.

La capacité du Biocentre est de 10 000 T, afin de palier au manque de tonnage, lors de la mandature précédente, les élus avaient décidé d'étudier la possibilité d'accueillir des boues de stations d'épuration (Cf. *Collecte des boues pour co-compostage*) et de mettre en place la collecte des Biodéchets (Cf. *mise en place de la collecte des Biodéchets*)

Ces projets ayant été abandonnés par les nouveaux élus, le syndicat a décidé de faire modifier l'arrêté préfectoral d'exploitation afin d'autoriser le syndicat à accueillir plus de déchets verts.

Le compost produit (env. 2 000 T/an) répond à la norme NFU 44-051. Ce compost trouve facilement des débouchés grâce à l'agriculture locale.

#### ➤ Collecte des boues pour co-compostage (Action 4)

Une étude de faisabilité a été réalisée. Cette étude a démontré qu'il était possible de récupérer ces déchets afin de produire un compost répondant à la norme NFU 44-095. Il sera cependant nécessaire de réaliser quelques aménagements et un nouvel arrêté d'exploitation. Il faudra également procéder à la recherche de déchet vert.

Suite à cette étude, il a été décidé d'autoriser le SIAAM à faire sur le site de Choussy, les travaux nécessaires à l'installation de l'unité de co-compostage nécessaire au traitement des boues de sa station d'épuration.

Le SMIEEOM devait se charger de lancer les études nécessaires à l'obtention d'exploiter cette unité (étude d'incidence et dossier pour enquête publique).

Une convention devait être signée avec le SIAAM afin de prévoir les modalités d'exploitation de cette unité.

Suite à l'élection du nouveau président, ce projet a été stoppé à cause de différentes contraintes : manque de déchets verts mais aussi et surtout à cause des nuisances olfactives possibles.

#### ➤ Mise en place de la collecte des Biodéchets en porte à porte (Action 1)

Suite à un changement d'orientation, le Conseil syndical a décidé de suspendre la collecte des Biodéchets (délibération 11-2009 du 25 Mars 2009)

## DECHETERIE

En octobre 2008, le syndicat a mis en place une commission « déchèterie », son rôle est de :

- Travailler sur le futur contrat d'exploitation
- D'améliorer les outils en place (système informatisé notamment)
- Et de mettre en place des nouvelles filières de collectes (DEEE, HUA...).

Je suis chargée du suivi de cette commission

### ➤ Mise en place de la collecte des DEEE (Action 8)

Suite à ma rencontre avec Eco système, il a été réalisé une évaluation du gisement à partir des quantités de ferrailles collectées dans nos déchèteries ainsi qu'une simulation de la compensation financière.

Le conseil syndical a opté pour la mise en place de cette filière, en juin. Cette filière est opérationnelle dès le début du mois de juillet.

Les résultats pour le 3<sup>ème</sup> trimestre sont très prometteurs.

L'objectif de l'année 2009 était de mettre en place la collecte des lampes usagées par l'intermédiaire de RECYLUM, le stockage des caisses cartons devant obligatoirement avoir lieu à l'intérieure d'un bâtiment, la mise en place de cette collecte sera repoussée au début de l'année 2010, après acquisition des locaux DMS.

### ➤ Gestion informatisée des déchèteries (Action 9)

Dans le cadre d'une opération pilote menée avec la CMA, le syndicat a mis en place une gestion informatisée des entrants des professionnels sur ces déchèteries. A ce jour, près de 430 professionnels se sont inscrits (obj. 500) et sont facturés en fonction de leurs apports tous les trimestres.

J'ai rencontrée la Sté TRADIM, en mai dernier, afin d'évoquer les différents dysfonctionnements. Deux points ont été résolus (Vitesse de connexion au système central et le Doublet dans les données).

Il reste à résoudre le **problème de facturation**. Pour améliorer ce point, il faut individualiser notre fichier des 2 autres collectivités pilotes et faire ainsi migrer le logiciel.

Ce point a été évoqué lors de la commission de juin, cette dernière est favorable à la migration du logiciel (coût : 2000 € HT). Ce point sera présenté lors du débat d'orientation budgétaire pour 2010.

Afin de relancer la **distribution des cartes pour les professionnels**, un Eco du tri sur les déchèteries a été réalisée. Il rappelle notamment les consignes d'accès, les consignes de tri et présente les projets de la commission.

J'ai également réalisé un **règlement intérieur des déchèteries**, il a été présenté lors de la dernière commission. Il permettra notamment de réglementer l'accès des professionnels. Il a été validé lors du Conseil syndical d'Octobre.

**Distribution des cartes pour les particuliers** : Lors de la rencontre avec la Sté TRADIM, ce point a été évoqué, cette dernière a proposé l'envoi des cartes par mailing (Coût : 20 000 € HT). Ce point est à l'étude.

### ➤ Mise en place de la filière textile

Ce point ne faisait pas partie du programme d'action, cependant la collecte des textiles, linges et chaussures est opérationnelle sur les quatre des déchèteries depuis le 26 juin via l'association Le RELAIS.

### ➤ Etat des lieux sur le devenir des Huiles Alimentaires Usagées

Cette action ne sera pas menée comme prévu dans la fiche action. D'autant plus que les producteurs d'Huiles Alimentaires Usagées sont responsables de leur élimination.

J'ai contacté différents prestataires afin de connaître les modalités et le coût de prises en charge.

Ce point a été présenté aux membres de la commission. Ces derniers ont proposé de retenir l'une des propositions.

La mise en place de cette collecte sera réalisée courant 2010. Il s'agira ensuite de communiquer sur cette nouvelle filière auprès des collectivités et des usagers.

## ENQUETE ET COMMUNICATION

En octobre 2008, le syndicat a mis en place une commission « Enquête et Communication », son rôle a été de :

- Préparer la relance de l'étude de conteneurisation
- D'accentuer la communication sur la thématique déchet.

J'ai été chargée du suivi de cette commission en attendant que la chargée de communication prenne son poste (début Juillet).

### ➤ Etude de conteneurisation

L'enquête de conteneurisation a été lancée en mars dernier, elle s'est achevée fin juin.

Cette enquête va nous permettre :

- De connaître la composition des foyers afin de déterminer le volume des bacs.
- D'avoir des résultats statistiques concernant la pratique du tri, et du compostage.

Les résultats de l'enquête sont présentés en annexe.

**La distribution du nouveau bac pour les OMR est en cours. La fin de la distribution est prévue pour la mi-décembre.**

### ➤ Sensibilisation à la réduction et au tri

Cette action se décline en plusieurs fiches résultats :

- *Animation auprès des scolaires et du grand public*

Le travail en direction de ces 2 publics se poursuit, il est réalisé par notre animatrice de tri. L'arrivée de la nouvelle chargée de mission communication et prévention a donné une nouvelle impulsion dans la communication que ça soit auprès des scolaires (nouvelle animation) ou auprès du grand public (réunion publique, exposition...).

- *Collectivités et établissements publics « exemplaires »*

L'objectif de cette action est d'inciter les collectivités et les établissements publics à concevoir un projet de tri, de collecte et ainsi les inciter à produire moins de déchets.

Cette action n'a pas été relancée faute de temps, elle le sera, via la chargée de communication et de prévention, courant 2010. Nous allons également réfléchir à la réalisation d'un guide sur ce thème.

- [Stop Pub](#)

Selon les chiffres de Mediapost, **11,62 % des foyers** ont apposé un autocollant Stop pub sur le territoire. Le tonnage évité peut être estimé à près de 110 Tonnes.

L'objectif des 10 % d'autocollants distribués à été atteint. Cependant, nous continuerons de communiquer sur le Stop Pub en même temps que les autres gestes de réduction.

➤ [Site Internet – www.smieeom.fr](#)

Le site Internet a été remanié en en mai dernier, suite à un changement d'hébergeur. Depuis, il est en constante évolution en fonction de l'actualité du syndicat.

Conformément, à ce qui avait été demandé, il a été intégré des informations sur le CTD.

## AUTRES ACTIONS

➤ [Choix du mode de gestion \(Régie/prestations\)](#)

Cette action a été réalisée par un bureau d'étude, lors de l'étude d'optimisation du service public.

Cette étude avait pour but d'analyser l'organisation et les performances actuelles du service de collecte (*phase 1*) afin de proposer des axes d'optimisation (*phase 2*) (changement du parc de conteneurs, mise en place de la collecte de la FFOM, réorganisation de la collecte des encombrants, augmentation des performances de la collecte sélective, Maîtrise du service de collecte...)

Suite à ces 2 premières phases, il a été décidé de compléter cette étude par une comparaison des modes de gestion du service (*phase 3*)

Le comité syndical a délibéré sur le mode de gestion, le 20 décembre 2007. Le projet de régie a été rejeté par les membres du comité syndical. Il a donc été nécessaire de relancer les appels d'offres pour les marchés arrivant à échéance le 30 juin 2008.

➤ [Mise en place de la Redevance Incitative](#)

Le SMIEEOM a décidé de mettre en place une commission, qui a pour objectif de faire une étude sur les différentes possibilités du mode de financement.

Afin d'appréhender au mieux cet objectif, le syndicat développe des actions transversales.

Diverses études sont en cours comme la diminution des fréquences de collecte, choix du litrage des bacs, définition du système tarifaire...

Lors du dernier Conseil Syndical, il a été acté les nouveaux volumes de bacs pour les OMR. La distribution de ces derniers interviendra dès le 1<sup>er</sup> octobre.

➤ [Mise en place de la collecte des DASRI](#)

La collecte des DASRI est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 sur les secteurs de Saint Aignan et Selles.

Les premiers résultats, très satisfaisant, traduisent une réelle attente des usagers produisant ces déchets.



Afin d'étendre cette collecte, dans les 2 autres secteurs (Contres et Selles sur Cher) :

- Nous avons rencontré l'amicale des diabétiques afin d'établir un partenariat avec cette association pour la collecte sur le secteur de Selles sur cher. Nous pourrions ainsi communiquer sur la permanence déjà organisée par cette association (opérationnelle en janvier)
- La municipalité de Contres a accepté de nous mettre à disposition un local afin d'organiser cette collecte. Nous attendons la réponse de l'Hôpital de Saint Aignan afin de savoir s'il accepte de reprendre les déchets ainsi collectés pour les traiter.

➤ *Mise en place de la Redevance Incitative*

Le SMIEEOM a décidé de mettre en place une commission, qui a pour objectif de faire une étude sur les différentes possibilités du mode de financement.

Afin d'appréhender au mieux cet objectif, le syndicat développe des actions transversales.

Diverses études sont en cours comme la diminution des fréquences de collecte, choix du litrage des bacs, définition du système tarifaire...

Lors du dernier Conseil Syndical, il a été acté les nouveaux volumes de bacs pour les OMR. La distribution de ces derniers interviendra dès le 1<sup>er</sup> octobre.

➤ *Réflexion sur la collecte des OE*

Une étude a été réalisée par mes soins afin de proposer une nouvelle organisation de cette collecte.

Le Conseil Syndical n'a pas souhaité suivre cette proposition, c'est pourquoi le marché de collecte des objets encombrants a été relancé sur les mêmes bases que le marché précédent.

➤ *Connaissance et optimisation des coûts de collecte et de traitement*

Cette action s'est réalisée en 2 temps :

- Réalisation de l'étude des coûts lors de l'étude d'optimisation du service publique via le logiciel E-Coûts.
- Afin de mieux connaître nos coûts, nous avons participé à la formation sur COMPTA – COÛT organisée par la Délégation Régionale Centre en Mars 2008.

La matrice de l'année à blanc (2007) a été complétée et validée fin 2008.

La matrice 2008 a été complétée sous SINOE, elle est en cours de validation par AWIPLAN

Dès qu'elle sera validée, nous pourrions analyser et comparer les résultats obtenus avec ceux de 2007. Nous pourrions également nous comparer avec les autres collectivités.

### **3 – LA GESTION DU PROGRAMME D’ACTIONS**

#### **Bilan Général**

La plupart des actions ont débuté et sont terminés comme prévu au planning prévisionnel. Cependant, elles ont pris beaucoup de retard suite aux élections.

Une partie du retard a été comblé excepté pour l'enquête de conteneurisation (résultat fourni au cours de la première quinzaine de juillet). La mise en place des nouveaux bacs pour les OMR interviendra dès le mois d'octobre.

Certaines actions seront achevées début 2010, comme la mise en place de la collecte des lampes usagées ou comme la collecte des huiles Alimentaires usagées.

D'autres actions ne seront pas réalisées comme la collecte des Biodéchets, cependant le syndicat est conscient de l'enjeu représenté par les Biodéchets, c'est pourquoi il lancera une grande campagne de communication sur le thème du compostage (guide « déchet », exposition, réunion publiques....).

Concernant la redevance Incitative, ce projet est actuellement à l'étude par la commission « choix du mode de financement ». Le Conseil syndical décidera à l'issue de cette étude du choix du mode de financement : conservation de la TEOM ou mise en place de la redevance Incitative ?

## 4 - LA VALORISATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Nous avons peu communiqué sur ce programme d'actions. Il figure cependant une page sur notre site Internet mentionnant ce partenariat.

### Le SMIEEOM Val de Cher et l'ADEME

Un **Contrat Territorial Déchets\*** a été signé avec l'ADEME en décembre 2006. Cette démarche multi-projets, établie sur trois ans, est structurée par un programme qui s'articule autour de 6 objectifs opérationnels et dont l'animation est confiée à un chargé de mission.

Le SMIEEOM Val de Cher et l'ADEME ont signé un nouveau partenariat : un **Contrat Territorial Déchets (CTD)**. Cette démarche multi-projets établie sur 3 ans, est structurée par un programme qui s'articule autour de **6 objectifs opérationnels** et dont l'animation est confiée à un chargé de mission.

#### 1 • L'animation de l'approche territoriale

Le SMIEEOM Val de Cher aura un rôle moteur pour la mise en œuvre de la concertation et de la collaboration entre les acteurs locaux, notamment pour la mise en place de la collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des huiles alimentaires usagées (HUA).

#### 2 • La prévention de la production de déchets

Tout au long du CTD, des campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets à la source seront ponctuellement organisées et ciblées en direction : soit des collectivités locales, soit du grand public, soit des professionnels (artisans et commerçants).

#### 3 • La diminution de la quantité de déchets dangereux éliminés dans les déchets des ménages

Deux nouvelles filières seront mises en place : une pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), une autre pour les huiles alimentaires usagées (HUA).

#### 4 • L'optimisation des équipements et des services

Après la modernisation de la plate-forme de compostage en 2006 (voir photo), son fonctionnement sera rationalisé en acceptant en particulier la FFOM (fraction fermentescible des ordures ménagères).

#### 5 • L'optimisation des coûts

Outre la mise en place d'une comptabilité analytique, l'un des objectifs du programme est de diminuer le coût de traitement en réduisant par conséquent le tonnage des déchets enfouis.



Inauguration en présence de Madame le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

*Partie extraite du site Internet*

[www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr) (rubrique le SMIEEOM - Présentation - Personnel)

La valorisation des résultats auprès du grand public se fait essentiellement par l'intermédiaire de documents écrits (guide, Eco du tri, site Internet). Nos actions sont également relayées par la presse et par l'intermédiaire de la radio locale.

La restitution sous forme de réunion publique ou d'intervention directe auprès des habitants prend du temps pour le personnel et les élus.

## **5 – LES FORMATIONS**

### **Formations « ADEME » :**

- Prévention de la production des déchets (22 au 24 mai 2007 et 13 novembre 2007)
- Mise en place d'une recyclerie (6 et 7 juin 2007)
- Mieux gérer les déchets internes des administrations (13 et 14 juin 2007)
- Compta-coût (10 au 12 mars 2008)
- Construction des partenariats (5 et 6 février 2009)

### **Formations « Autres Organismes » :**

- DASRI – Rudologia (18 et 19 janvier 2007)
- DEEE – Office International de l'eau (9 au 11 octobre 2009)
- DEEE / Recylum – Rudologia (4 mars 2008)
- DEEE / Eco système (8 Avril 2008)
- Formation CNFPT (Finances, Marchés publics, gestions des conflits...) - 2007/2008

### **Colloques :**

- Colloque OPTIGEDE (25 et 26 octobre 2007)
- Colloque DEEE (5 février 2008)
- Colloque Filières et recyclages (21 et 22 octobre 2008)

Le suivi de ces formations ou ma participation à ces colloques m'a été forte utile dans le cadre de la mise en place des actions du partenariat.

Certaines formations m'ont permis de mieux appréhender la réglementation (DASRI, DEEE), d'autres ont permis de nous formaliser à une méthode (COMPTA-COUT), d'autres ont permis d'amorcer des changements en matière de communication notamment dans le domaine de la prévention.

L'ensemble de ces formations m'a permis de rencontrer d'autres collectivités et d'échanger avec ces dernières sur différents sujets, ce qui est toujours très enrichissant.

## 6 – EVALUATION DU PROGRAMME D’ACTIONS

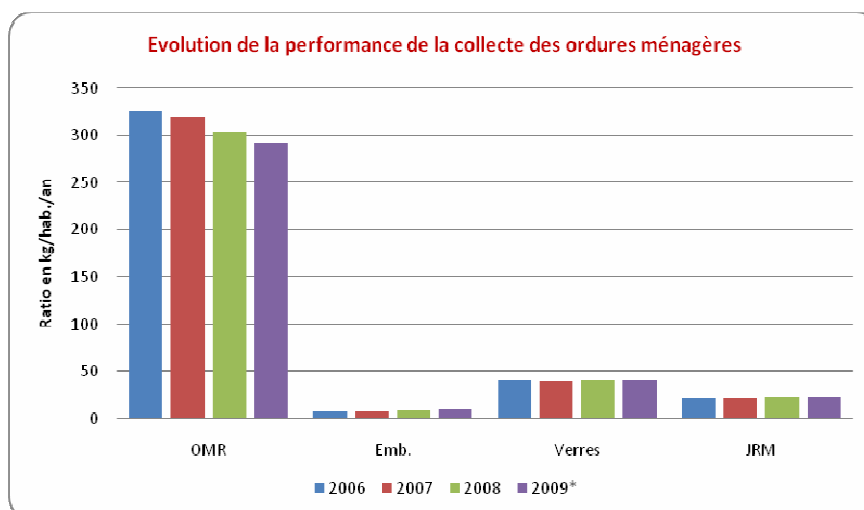
Cette partie a pour objectif d’évaluer les progrès accomplis par le territoire au cours de ce partenariat. Cette évaluation sera réalisée à partir de 11 indicateurs issus du programme OPTIGEDE.

### 6.1 - La performance de la collecte des ordures ménagères

Le tableau et le graphique ci-dessous montre l’évolution de la performance de la collecte des ordures ménagères.

	Performance de la collecte des ordures ménagères en kg/hab./an			
	2006	2007	2008	2009*
OMR	325,57	319,88	303,76	292,78
Emballages	7,57	8,32	9,53	10,58
Verres	41,54	40,53	41,34	41,88
Journaux/Magazines	21,6	22,99	24,24	23,54
Ordures ménagères Globales	396,28	391,72	378,87	368,78

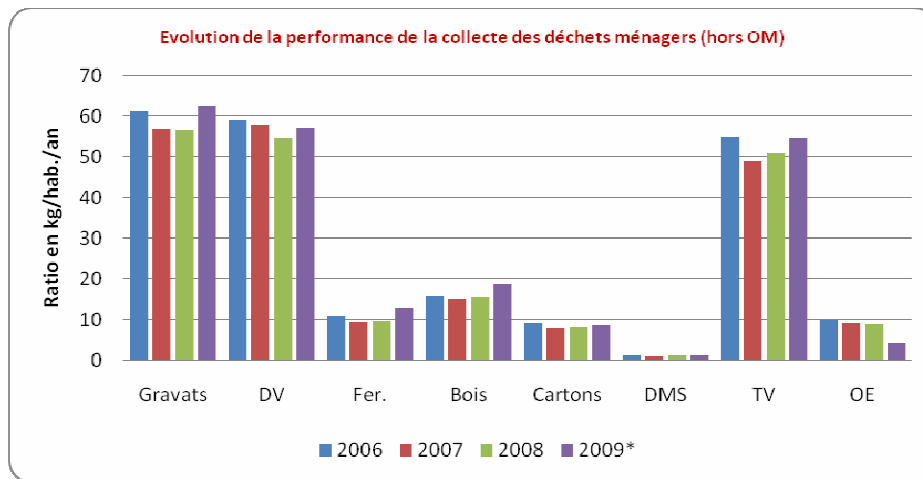
(\* )Les données de 2009 ont été extrapolées sur 12 mois



Ce tableau permet de mettre en évidence la diminution de la quantité d’ordures ménagères globales, cela se traduit par une baisse de plus de 8 % de la quantité d’OMR, et par une belle progression du ratio d’Emballage (+ 40 %).

### 6.2 - La performance de la collecte des déchets ménagers (hors OM)

	Performance de la collecte des déchets ménagers en kg/hab./an			
	2006	2007	2008	2009*
Déchets Inertes - Gravats	61,274	56,956	56,714	62,526
Déchets verts	59,31	57,9777	54,523	57,118
Ferrailles	11,076	9,576	9,82	12,874
Bois	15,827	15,146	15,537	18,774
Cartons	9,355	7,948	8,264	8,663
Déchets dangereux	1,327	1,126	1,174	1,325
Encombrants (déchèteries)	54,876	49,063	51,126	54,661
Encombrants (PàP)	10,05	9,27	9,05	4,35
Flux total	223,095	207,0627	206,208	220,291
Flux total (hors gravât)	161,821	150,1067	149,494	157,765



(\*)Les données de 2009 ont été extrapolées sur 12 mois

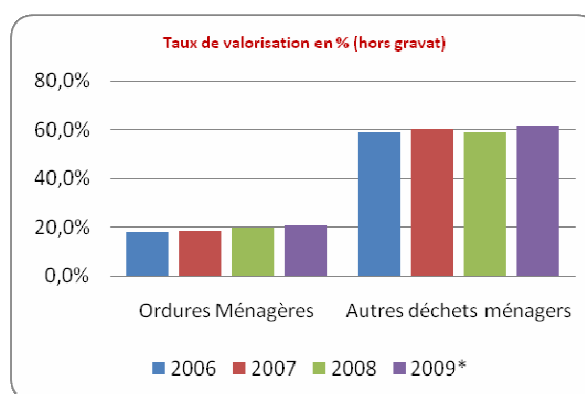
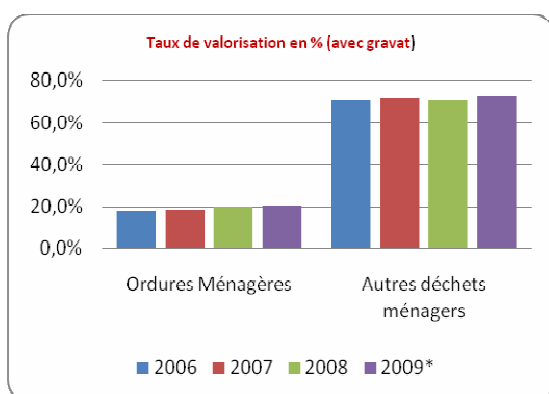
Les performances (Hors OM) avait fortement diminué entre 2006 et 2007, ce qui peut s'expliquer par une baisse de la population, pour se stabiliser en 2007 et 2008.

Alors que la tendance était à la baisse, les apports en déchèterie ont fortement augmenté au cours de ces derniers mois. Nous referons un point complet en fin d'année pour avoir une vision plus précise.

### 6.3 - Le taux de valorisation des déchets des ménages

	Taux de valorisation de chaque flux en % (avec gravât)			
	2006	2007	2008	2009*
Ordures Ménagères	17,8%	18,3%	19,8%	20,6%
Autres déchets ménagers	70,3%	71,3%	70,2%	72,6%
<b>Total valorisation</b>	<b>88,1%</b>	<b>89,6%</b>	<b>90,1%</b>	<b>93,2%</b>

	Taux de valorisation de chaque flux en % (hors gravât)			
	2006	2007	2008	2009*
Ordures Ménagères	17,8%	18,3%	19,8%	20,6%
Autres déchets ménagers	59,1%	60,4%	59,0%	61,8%
<b>Total valorisation</b>	<b>76,9%</b>	<b>78,7%</b>	<b>78,8%</b>	<b>82,4%</b>

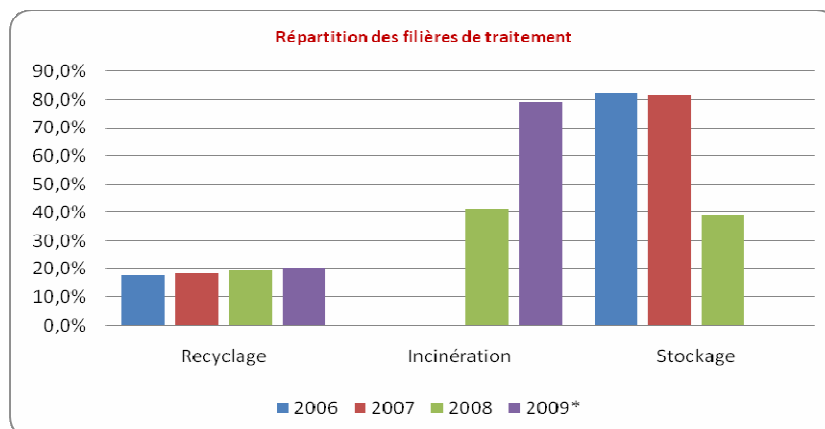


(\*)Les données de 2009 ont été extrapolées sur 12 mois

Le taux de valorisation des déchets (OM ou autres déchets) progresse lentement. A ce jour, seuls les déchets encombrants ne sont pas valorisés.

#### 4 - La répartition des filières de traitement des ordures ménagères globales

	Répartition en %			
	2006	2007	2008	2009*
Recyclage	17,8%	18,3%	19,8%	20,6%
Incinération			41,3%	79,4%
Stockage	82,2%	81,7%	38,9%	



(\* ) Les données de 2009 ont été extrapolées sur 12 mois

Le tableau et le graphique ci-dessus nous montre que la part du recyclage augmente (+ de 20 % en 2009).

En 2008, nous avons relancé notre marché de traitement des ordures ménagères d'où un transfert du stockage vers l'incinération.

La diminution des tonnages (OM et autres déchets) et la progression du taux de valorisation s'explique par la mise en place d'une communication accrue ces dernières années.

En outre, la communication menée au niveau national a sans nul doute soutenue nos actions.

La mise en place de la collecte des DASRI n'a pas engendré de modification notable en termes de quantité de déchets ou de valorisation, cela le sera sans nul doute pour la mise en place des DEEE. La collecte de flux ayant été mise en place en juillet, nous n'avons pas assez de recul pour en faire sentir ces effets d'autant plus que les tonnages en déchèteries ont fortement augmenté ces derniers mois.

La mise en place de la collecte des Biodéchets, ayant été annulé, le taux de valorisation ne progressera que par le tri et la diminution de la quantité des déchets à traiter.

#### 5 - L'animation territoriale

Le Syndicat a réalisé une seule réunion (Réunion de lancement du CTD, on nous a invité une dizaine d'acteurs (Chambre d'agriculture, CCI, DDASS...)).

Ensuite, nous avons réalisé des réunions de travail en fonction des actions (ex : DDASS, Amicale des diabétiques pour les DASRI ; Ecosystème et prestataires de collecte pour les DEEE ; DRIRE, Syndicat assainissement, Bureau d'étude pour la collecte des boues....)

N'ayant pas participé à toutes les réunions organisées, il m'est impossible de réaliser le tableau demandé pour cet indicateur.

## 6 - La performance et l'efficacité de la collecte des DEEE produits par les ménages

	Performance de la collecte en kg/hab./an			
	2006	2007	2008	2009*
GEM F				1,13
GEM HF				1,42
ECRANS				1,39
PAM				1,49
Total DEEE				5,43

	Efficacité de la collecte des DEEE en %			
	2006	2007	2008	2009*
Total DEEE				24,7%

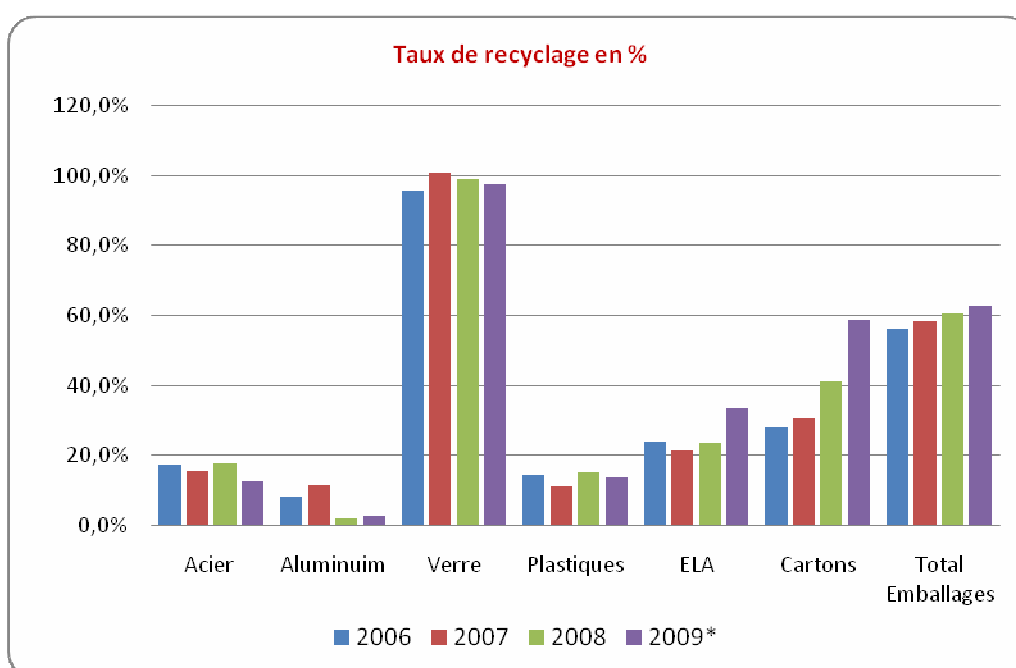
(\*) Les données de 2009 ont été extrapolées sur 12 mois

Cette collecte a été mise en place en juillet, on n'a donc peu de recul sur cette collecte, cependant la performance est supérieure à l'objectif de collecte fixé par la directive européenne.

Le ratio moyen national de mise en marchés de ces équipements étant estimé à 22 kg/hab./an en 2007, nous obtenons un taux d'efficacité de cette collecte de près de 25%.

## 7 - le taux de recyclage des emballages ménagers

	Taux de recyclage en %			
	2006	2007	2008	2009*
Acier	17,1%	15,2%	17,7%	12,5%
Aluminium	8,1%	11,4%	1,9%	2,6%
Verre	95,3%	100,5%	98,9%	97,4%
Plastiques	14,2%	11,0%	14,9%	13,5%
ELA	23,7%	21,3%	23,3%	33,2%
Cartons	27,9%	30,3%	41,1%	58,5%
Total Emballages	56,1%	58,1%	60,3%	62,4%





*(\*)Les données de 2009 ont été extrapolées sur 12 mois*

Le taux de recyclage global progresse d'années en années, le résultat est bien celui visés par la directive européenne.

Par matériaux, ce taux fluctue, ceci est lié notamment au fait que j'ai pris en compte les tonnages en sortie du centre de tri.

D'une manière générale, les taux de recyclage n'atteignent pas les objectifs visés par la directive européenne, excepté pour le verre, on nous dépassons de très loin l'objectif de 60 %.

## **LES CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES**

### **D'un point de vue général**

La signature du CTD a constitué un facteur fédérateur auprès du personnel sur le thème de la prévention. Les stages de formation, les échanges avec les autres chargés de mission ont insufflé une nouvelle dynamique.

Les échanges divers et la nécessité d'en rendre compte dans le cadre du CTD, ont permis d'avoir un contact plus proche avec l'ADEME et de prendre conscience de l'importance du « faire-savoir » et de la communication en général.

### **Bilan :**

Ce partenariat a connu de gros bouleversements dans ces actions suite aux élections de 2008 (suppression de la collecte des boues, suppression de la collecte des Biodéchets, report de la mise en place de la Redevance Incitative)

Cependant, ces 3 années ont été marquée par la mise en place de la collecte des DASRI, des DEEE, par le lancement de nombreuses études (Etude d'optimisation avec la partie sur l'étude du mode de gestion ; Etude sur le Co-compostage) et par la mise en place de compta-coût et plus dernièrement par la mise en place de nouveaux bacs pour les ordures ménagères.

### **Poursuite des projets**

Les projets lancés vont être poursuivis notamment la mise en place de nouvelles actions concernant la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets. Ceci va être l'enjeu majeur des prochaines années pour le syndicat. L'objectif sera de réduire la quantité de déchets à traiter afin de maîtriser la « facture » de nos administrés.

Nous allons également étudier les différentes possibilités concernant le mode de financement afin de savoir si nous allons mettre en œuvre la Redevance Incitative.